Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260915-2026_197_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGRISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE QUINZE SEPTEMBRE, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 9 septembre 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jean-Luc COUËLLAN

Délibération n°2026-197

Membres en exercice : 20 Présents : 20 Absents : 0 Pouvoirs : 0

AGRICULTURE, ALIMENTATION
ATTRIBUTION DES AIDES A L'INSTALLATION AGRICOLE

Les 7 mars 2017 puis 27 juin 2023 et 27 mai 2025, le Conseil communautaire a approuvé puis a modifié le dispositif d'aides à l'installation et à la reprise d'exploitation agricole.

Lamballe Terre & Mer a été destinataire de cinq demandes d'aide à l'installation agricole. Ces cinq demandes d'aide présentées ici, ont fait l'objet d'une instruction par la direction Economie Tourisme de Lamballe Terre & Mer :

Demandeur	Commune	Objet de la demande et Montant
Hélène LE BRET SCEA de Bayette	LA BOUILLIE	Installation en production porcine et culture de céréales ; Vente directe à la ferme. Agrément « Le Porc Français » et certification « Cochon de Bretagne » Montant proposé : 6 000€

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260915-2026_197_DELIB-DE

Paul CORDON EARL Kerpol	PLESTAN	Production porcine. Démarche qualité « Porc sans antibiotiques ». En attente de l'attestation et numéro d'agrément du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire (une bonification de 3 000€ supplémentaires pourra être obtenue à réception de la certification à Lamballe Terre & Mer) Montant proposé : 3 000€
Vincent LE PIOUFFLE EI Vincent LE PIOUFFLE	HENANSAL	Installation en production fruitière en fermage (fraises, pommes, poires) ; Vente directe et par réseaux de circuits courts territoriaux. Label Agriculture Biologique / Certification Ecocert Montant proposé : 6 000€
Antoine DAUSSY EI DAUSSY Antoine	JUGON-LES-LACS	Installation en maraichage (fruits, légumes, aromates, plants) ; vente sur les marchés. Label Agriculture Biologique / Certification Ecocert Montant proposé : 6 000€
Corentin HAMONIC EARL des Granges Hamonic	SAINT-DENOUAL	Installation en production porcine. Montant proposé : 3 000€

Vu :

- La délibération n°2017-95 du Conseil communautaire du 7 mars 2017 fixant le dispositif d'aides à l'installation et à la reprise d'exploitation agricole,
- La délibération n°2023-117 du 27 juin 2023, approuvant le dispositif d'aides à l'installation et à la reprise d'exploitation agricole pour la période 2023-2028,
- La délibération n°2025-74 du Conseil communautaire du 27 mai 2025, portant avenant à la convention régionale,
- La délibération n°2026-053 du Conseil communautaire du 5 mai 2026 relative aux attributions déléguées par le conseil au bureau, notamment attribuer toutes subventions dans le cadre des dispositifs ou programmes validés par le Conseil communautaire (PLH, aides économiques, bourses, aides aux associations ...) dans la limite des crédits inscrits au budget,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- DECIDE d'octroyer l'aide à l'installation agricole aux agriculteurs figurant dans le tableau ci-dessous, suivant les modalités définies dans le dispositif d'aide :

Demandeur	Commune	Objet de la demande et Montant accordé
Hélène LE BRET SCEA de Bayette	LA BOUILLIE	Installation en production porcine et culture de céréales ; Vente directe à la ferme. Agrément « Le Porc Français » et certification « Cochon de Bretagne » Montant accordé : 6 000€
Paul CORDON EARL Kerpol	PLESTAN	Production porcine. Démarche qualité « Porc sans antibiotiques ». En attente de l'attestation et numéro d'agrément du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire (une bonification de 3 000€ supplémentaires pourra être obtenue à réception de la certification à Lamballe Terre & Mer) Montant accordé : 3 000€

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260915-2026_197_DELIB-DE

Vincent LE PIOUFFLE EI Vincent LE PIOUFFLE	HENANSAL	Installation en production fruitière en fermage (fraises, pommes, poires) ; Vente directe et par réseaux de circuits courts territoriaux. Label Agriculture Biologique/certification Ecocert Montant accordé : 6 000€
Antoine DAUSSY EI DAUSSY Antoine	JUGON-LES-LACS	Installation en maraichage (fruits, légumes, aromates, plants) ; vente sur les marchés. Certification Ecocert agriculture Biologique Montant accordé : 6 000€
Corentin HAMONIC EARL des Granges Hamonic	SAINT-DENOUAL	Installation en production porcine Montant accordé : 3 000€

- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 19/09/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-